















8 octobre 2019

Groupe de travail ministériel "chaleur et froid renouvelables" : des mesures favorables à la relance des projets !

Lundi 7 octobre, à l'occasion d'une visite à Reims, la ministre de la Transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, et la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, ont annoncé les principales mesures issues des échanges du groupe de travail (GT) ministériel "chaleur et froid renouvelables", associant pouvoirs publics, ADEME et principaux acteurs de la filière depuis avril 2019.

Particulièrement attendues par les acteurs réunis au sein du Club de la chaleur renouvelable (AFPG, AMORCE, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE, SER et Via Sèva), les conclusions de ce groupe de travail réaffirment la place de la chaleur renouvelable dans le modèle de transition écologique français. Les mesures en faveur de l'attractivité et de la compétitivité des projets sont de nature à relancer l'ambition des acteurs, en incitant au développement des centaines réseaux de chaleur renouvelable existant, mais aussi à la création de nouveaux réseaux dans les nombreuses villes de 10 000 à 30 000 habitants qui n'en bénéficient pas encore.

En effet, alors que la chaleur représente presque la moitié de la consommation énergétique française et que la moitié de l'effort à réaliser pour atteindre les 33% d'énergies renouvelables d'ici à 2030 repose sur le développement de la chaleur renouvelable, les projets de chaleur renouvelable et de récupération sont encore trop peu nombreux.

De la chaleur géothermique à la chaleur solaire, en passant par la valorisation énergétique des déchets, le bois énergie, ou encore la récupération de chaleur industrielle, des eaux usées ou des data centers, les leviers de développement sont multiples et doivent être tous exploités, au même niveau et avec la même ambition.

Les conclusions de ce groupe de travail ne doivent être que les premiers jalons de ce plan de déploiement des réseaux de chaleur et plus globalement de décarbonation progressive du chauffage en France. Parce que la chaleur renouvelable est plurielle, État, territoires, fournisseurs et opérateurs de solutions énergétiques, devront travailler toujours plus main dans la main pour l'exploiter sous toutes ses formes.

Dans un contexte de gel de la contribution Climat Energie, le Club des acteurs de la chaleur renouvelable, qui avait, en 2018, alerté à plusieurs reprises les pouvoirs publics sur la situation, se félicite de ces annonces qui viennent conforter l'augmentation du fonds chaleur prévue dans le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie.

En savoir plus

- ⇒ télécharger le communiqué de presse du Ministère
- ⇒ retrouver la liste des 25 actions dans le dossier de presse du Ministère

AFPG - Virginie Schmidlé-Bloch - virginie.schmidle@afpg.asso.fr

L'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG), a été créée le 15 juin 2010 à Paris. Elle fédère une centaine d'entreprises représentant les métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DROM : foreurs, fabricants et installateurs de pompes à chaleur, opérateurs énergéticiens, gestionnaires de réseaux de chaleur, bureaux d'études, etc... Elle est organisée en 2 filières : géothermie de surface et géothermie profonde. Depuis 2014, l'AFPG anime également les actions du Cluster GEODEEP, groupement d'une quinzaine d'entreprises rassemblées pour la promotion de la géothermie profonde à l'export.

AMORCE - Julien Baritaux - <u>jbaritaux@amorce.asso.fr</u>

Rassemblant plus de 930 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques énergie-climat des territoires, de gestion territoriale des déchets et d'eau et d'assainissement

ATEE - Daniel Cappe - dcappe@atee.fr

L'ATEE est une association technique qui promeut la maîtrise de l'énergie depuis 40 ans et qui, en plus de son pôle efficacité énergétique (CEE, Cogénération, soutien aux référents énergie en entreprise), a développé un pôle climat autour de ses Clubs Biogaz, Stockage d'Energie et Power to Gas.

CIBE - Elodie Payen- e.payen@cibe.fr

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maitres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie.

ENERPLAN - Martine Lausseure - <u>media@amgpresse.com</u>

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

FEDENE - Séverine Baty - sbaty@fedene.fr

La FEDENE, Fédération des Services Energie Environnement, regroupe, à travers sept syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facilities management et l'ingénierie de projets. Ses adhérents emploient plus de 60 000 salariés et proposent des emplois non délocalisables. En tant que branche professionnelle représentative des métiers de services à l'énergie, la FEDENE gère les dispositions conventionnelles pour répondre aux évolutions des métiers, législatives et réglementaires et promeut également des actions de formation et sécurité accompagnant ces évolutions.

Syndicat des énergies renouvelables – Françoise Jouet – françoise.jouet@enr.fr

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et 100 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique.

Via Sèva - Isabelle Laville - ilaville@replique-com.com

L'association Via Sèva est le point de rencontre et d'échanges entre les gestionnaires des réseaux de chauffage et de climatisation, les collectivités territoriales, les organismes publics, les industriels, les équipementiers, les conseils en urbanisme et architecture et les associations d'utilisateurs. L'objectif de l'association est de favoriser la compréhension du grand public sur le fonctionnement des réseaux de chaleur et de froid.